

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - BONBON VIOLETTE 7%

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Bonbon Violette 7 %

Code du produit : PARF-BONB-VIO-7

Utilisation recommandée : Parfum pour bougies, fondants parfumés

Nom du fournisseur : Aromas of Elegance

Téléphone d'urgence :

- Belgique : 070 245 245

- France : +33 (0)1 45 42 59 59

Date de la fiche : 27/05/2025

SECTION 2 : Identification des dangers

Mentions de danger :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
- H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence :

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.
- P333+P313 En cas d'irritation ou de ruption cutanée : consulter un médecin.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Substances dangereuses :

- Benzyl acetate (CAS 140-11-4) : 1.753.5 % Aquatic Chronic 3, H412
- Hydrogenated methyl rosinat (CAS 8050-15-5) : 0.71.75 % Aquatic Chronic 3, H412
- 4-tert-butylcyclohexyl acetate (CAS 32210-23-4) : 0.71.75 % Skin Sens. 1, H317

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - BONBON VIOLETTE 7%

- alpha-Amylcinnamaldehyde (CAS 122-40-7) : 0.1750.7 % Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 2, H411 ; Skin Sens. 1, H317
- hexyl salicylate (CAS 6259-76-3) : 0.175 % Repr. 2, H361 ; Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410 ; Skin Sens. 1, H317
- Iso-E super (CAS 54464-57-2) : 0.070.175 % Aquatic Chronic 1, H410 ; Skin Irrit. 2, H315 ; Skin Sens. 1, H317
- boisambrene forte (CAS 58567-11-6) : 0.070.175 % Aquatic Chronic 2, H411 ; Skin Irrit. 2, H315 ; Skin Sens. 1, H317
- HHCB (CAS 1222-05-5) : 0.01750.175 % Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410
- Fixolid (CAS 1506-02-1) : 0.01750.175 % Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410 ; Acute Tox. 4, H302

SECTION 4 : Premiers secours

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou de rupture cutanée, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un ophtalmologiste si l'irritation persiste.

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air libre et la maintenir au repos.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Contacter immédiatement un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudres chimiques sèches.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumées toxiques.

Équipements de protection : Appareil respiratoire autonome, vêtements de protection.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter des équipements de protection individuelle.

Précautions pour l'environnement : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Absorber avec du sable ou un autre matériau inerte. Collecter dans un récipient hermétique.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Précautions de manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser dans des zones bien ventilées.

Conditions de stockage : Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles et de la lumière directe du soleil. Température de stockage recommandée : 15/25°C.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Équipements de protection :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - BONBON VIOLETTE 7%

- Yeux : lunettes de securite.
- Peau : gants resistants aux produits chimiques.
- Voies respiratoires : en cas daerosol, porter un masque adapte.

Hygiene : Se laver les mains apres toute manipulation.

SECTION 9 : Proprietes physiques et chimiques

Aspect : liquide huileux

Couleur : jaune clair

Odeur : florale, sucee, violette

Point declair : > 100c

Solubilite : Insoluble dans leau

SECTION 10 : Stabilite et reactivite

Stabilite : Stable dans des conditions normales.

Conditions a eviter : Chaleur excessive, flammes nues.

Produits dangereux de decomposition : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Effets potentiels :

- Irritation cutanee possible
- Sensibilisation cutanee
- Toxicite aigue faible par ingestion
- Non classe comme cancerogene

SECTION 12 : Informations ecologiques

Tres toxique pour les organismes aquatiques.

Effets a long terme possibles sur lenvironnement aquatique.

Eviter le rejet dans lenvironnement.

SECTION 13 : Considerations relatives a lelimination

Eliminer conformement aux reglementations locales.

Ne pas rejeter les residus dans les egouts.

Contenant vide : a eliminer comme un dechet dangereux.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - BONBON VIOLETTE 7%

Produit non classe comme dangereux pour le transport (ADR/RID/IMDG/IATA).

Groupe emballage : non applicable

Mention de transport : Manipuler avec precaution.

SECTION 15 : Informations reglementaires

Etiquetage selon le reglement CE n 1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger : point dexclamation, environnement.

Mentions de danger : H317, H400, H410, etc.

SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basees sur letat actuel de nos connaissances.

Elle ne constitue pas une garantie des proprietes specifiques du produit.

Utilisation reservee aux professionnels.